

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Soixante-dix-septième session du Comité permanent
Genève (Suisse), 6–10 novembre 2023

ORDRE DU JOUR
(provisoire)

Remarques d'ouverture de la Présidente

Allocution d'ouverture de la Secrétaire générale

Questions administratives et financières

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du programme de travail
3. Règlement intérieur du Comité permanent
4. Lettres de créance
5. Admission des observateurs
6. Rapport des présidents des Comités pour les animaux et pour les plantes
7. Formulaire CITES standard de déclaration d'intérêt pour les membres des Comités pour les animaux et les plantes (*Compte rendu résumé de la 75e session du Comité permanent*)
8. Questions financières (*Résolutions Conf. 19.1 et 18.2*)

Annexes

10. Mandat du sous-comité des finances et du budget (*Décision 18.2*)
10. Questions administratives
 - 10.1 Rapport du Secrétariat
 - 10.2 Rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur les questions administratives
11. Règlement intérieur de la Conférence des Parties [*Décision 18.1 (Rev. CoP19)*]
12. Questions opérationnelles émergentes pour les comités (*Décision 19.3*)
13. Accès aux finances (*Décision 19.9*)
14. Projet sur les délégués parrainés (*Décision 18.12*)
15. Préparation de la 20^e session de la Conférence des Parties (*Résolution Conf. 18.2*)

Questions stratégiques

16. Vision de la stratégie CITES (*Décisions 19.13 et 19.14*)
17. Rôle de la CITES dans la réduction des risques d'émergence de futures zoonoses associées au commerce international d'espèces animales sauvages (*Décision 19.17*)
 - 17.1 Rapport du groupe de travail
 - 17.2 Rapport du Secrétariat
18. Coopération avec les accords multilatéraux sur l'environnement et autres organisations internationales [*Décisions 19.21 et 17.56 (Rev. CoP19)*]
19. Coopération avec la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la Biodiversité et les Services Écosystémiques, y compris les dimensions politiques du rapport d'évaluation de l'IPBES sur l'utilisation durable des espèces sauvages (*Décision 19.29 et Résolution Conf. 18.4*)
20. Rapport sur le commerce mondial des espèces sauvages (*Décision 19.31*)
21. La CITES et les forêts (*Décision 19.34*)
22. Stratégie linguistique de la Convention (*Décision 19.39*)

Renforcement des capacités

23. Renforcement des capacités
 - 23.1 Application de la Résolution Conf. 19.2, *Renforcement des capacités*
 - 23.2 Rapport du Soudan
 - 23.3 Cadre pour le renforcement des capacités (*Décision 19.41*)
24. Programme d'aide au respect de la Convention (*Décision 19.46*)
25. Programme CITES sur les espèces d'arbres (*Décision 19.50*)

La CITES et les personnes

26. Plan d'action CITES pour l'égalité entre les genres (*Décision 19.52*)
27. Établissement du Réseau CITES mondial de la jeunesse
28. Participation des peuples autochtones et des communautés locales [*Décisions 17.57 (Rev. CoP19) et 18.31 (Rev. CoP19)*]
 - 28.1 Rapport du groupe de travail
 - 28.2 Rapport du Secrétariat
29. Moyens d'existence [*Décision 18.34 (Rev. CoP19)*]
30. Réduction de la demande pour lutter contre le commerce illégal (*Décision 19.56*)

Respect de la Convention

31. Lois nationales d'application de la Convention (*Décisions 19.60 et 19.61*)
32. Rapports nationaux
 - 32.1 Soumission des rapports annuels

- 32.2 Révision des *Lignes directrices pour la préparation et la soumission des rapports annuels CITES* et des *Lignes directrices pour la préparation et la soumission des rapports annuels CITES sur le commerce illégal*
- 32.3 Format révisé pour les rapports sur l'application (*Révisions basées sur l'adoption des indicateurs*)
- 33. Respect de la Convention
 - 33.1 Application de l'Article XIII et Résolution Conf. 14.3 (Rev. CoP19), *Procédures CITES pour le respect de la Convention (Résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP19) paragraphe 23 c) - e)*
 - 33.2 Procédure accélérée d'application de l'Article XIII en ce qui concerne le bois de rose d'Afrique de l'Ouest (*Pterocarpus erinaceus*) pour tous les États de l'aire de répartition
 - 33.2.1 Rapport du Sénégal
 - 33.2.2 Mise à jour du rapport sur l'avis de commerce non préjudiciable (ACNP) de l'avis d'acquisition légale (AAL) pour *Pterocarpus erinaceus* en Sierra Leone et une demande d'autorisation spéciale pour l'exportation des stocks de *Pterocarpus erinaceus* prélevés avant le quota d'exportation zéro
 - 33.2.3 Rapport du Secrétariat
 - 33.3 Application de l'Article XIII au Bangladesh
 - 33.4 Application de l'Article XIII au Cameroun
 - 33.5 Application de l'Article XIII en Chine
 - 33.6 Application de l'Article XIII en République démocratique du Congo
 - 33.7 Application de l'Article XIII en Équateur
 - 33.8 Application de l'Article XIII dans l'Union Européenne
 - 33.9 Application de l'Article XIII en Guinée
 - 33.10 Application de l'Article XIII en République Démocratique Populaire du Lao
 - 33.11 Application de l'Article XIII au Nigéria
 - 33.12 Ébènes (*Diospyros* spp.) et palissandres et bois de rose (*Dalbergia* spp.) de Madagascar (*Décision 19.73*)
 - 33.13 Acoupas de MacDonald (*Totoaba macdonaldi*) [*Décision 18.295 (Rev. CoP19)*]
 - 33.13.1 Rapport présenté par le Mexique en tant que Président du Groupe de contact trilatéral sur la lutte contre la fraude pour combattre le trafic d'acoupas de MacDonald
 - 33.13.2 Rapport du Secrétariat
- 34. Processus relatifs aux Plans d'action nationaux pour l'ivoire [*Résolution Conf. 10.10 (Rev. CoP19), Annexe 3, Étape 4*]
- 35. Étude du commerce important de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe II [(*Résolution Conf. 12.8 (Rev. CoP18)*)]
 - 35.1 Vue d'ensemble de l'Étude du commerce important
 - 35.2 Application des recommandations du Comité pour les animaux
- 35.3 Application des recommandations du Comité pour les plantes

36. Étude du commerce de spécimens d'animaux signalés comme produits en captivité [(*Résolution Conf. 17.7 (Rev. CoP19)*)]
37. Possession de spécimens d'espèces inscrites à l'Annexe I (*Décision 19.67*)

Commerce illégal et lutte contre la fraude

38. Révision de la Résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP19), *Application de la Convention et lutte contre la fraude (Décision 19.66)*
39. Lutte contre la fraude
 - 39.1 Lutte contre la fraude [(*Résolution Conf. 11.3 (Rev. CoP19), paragraphe 24; Résolution Conf. 17.6 (Rev. CoP19) paragraphe 13. a) et b), 14 et 15; Décision 19.79*].
 - 39.2 Consortium international de lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages [*Décisions 19.26 et 19.27; Résolution Conf. 11.3 paragraphe 30. b)*]
 - 39.3 Équipe spéciale CITES sur les grands félins (*Décision 19.93*)
 - 39.4 Soutien à la lutte contre la criminalité liée aux espèces sauvages en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale (*Décision 19.88*)
40. Tortues marines (Cheloniidae spp. et Dermochelyidae spp.) [*Décision 18.217 (Rev. CoP19) et Résolution Conf 19.5 - paragraphe 16*]
41. Grands félins d'Asie (Felidae spp.)
 - 41.1 Rapport du Secrétariat [*Résolution Conf. 12.5 (Rev. CoP19)*]
 - 41.2 Grands félins d'Asie en captivité [*Décision 18.109 (Rev. CoP19)*]
42. Commerce illégal de grands singes d'Afrique (*Gorilla gorilla, Gorilla beringei, Pan troglodytes et Pan paniscus*)
43. Jaguars (*Panthera onca*) (*Décisions 19.113 et 19.114*)
44. Conservation et contrôle du commerce de l'antilope du Tibet (*Pantholops hodgsonii*) [*résolution Conf. 11.8 (Rev. CoP17)*]
45. Rhinocéros (Rhinocerotidae spp.) (*Décision 19.121*)

Réglementation du commerce

46. Avis d'acquisition légale (*Décision 19.131*)
47. Introduction en provenance de la mer (*Décision 19.141*)
48. Codes de but de la transaction (*Décision 19.149*)
49. Systèmes électroniques et technologie de l'information (*Décision 19.151*)
50. Stocks [*Décision 17.170 (Rev. CoP19)*]
51. Stocks (ivoire d'éléphant) [*Décision 18.185 (Rev. CoP19)*]
52. Transport des spécimens vivants (*Décisions 19.158 et 19.159*)
53. Déplacement rapide d'échantillons de faune sauvage à des fins de diagnostic et des instruments de musique (*Décision 19.160*)
54. Spécimens issus de la biotechnologie (*Décision 19.161*)

55. Réunion de dialogue pour les États de l'aire de répartition de l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) (Décision 19.167)
56. Utilisation des spécimens confisqués (Décisions 19.173 et 19.174)
57. Système d'étiquetage pour le commerce de caviar (Décision 19.176)

Dérogations et dispositions spéciales pour le commerce

58. Examen des dispositions CITES relatives au commerce des spécimens non sauvages d'animaux et de plantes (Décision 19.179)
59. Examen de la Résolution Conf. 12.10 (Rev. CoP15), *Enregistrement des établissements élevant en captivité à des fins commerciales des espèces animales inscrites à l'Annexe I* (Décision 19.181)
60. Identification d'informations sur les espèces menacées d'extinction affectées par le commerce international (Décision 19.186)
61. Certificats phytosanitaires utilisés en tant que certificats de reproduction artificielle

Conservation et commerce d'espèces

Faune

62. Vautours d'Afrique de l'Ouest (Accipitridae spp.) (Décision 19.196)
63. Éléphants (Elephantidae spp.)
 - 63.1 Rapport du Secrétariat sur la mise en œuvre de la Résolution Conf 10.10 (Rev. CoP19) [Résolution 10.10 (Rev. CoP19) paragraphes 12, 19, et Décisions 19.96, 19.101 et 18.119 (Rev. CoP19)]
 - 63.2 Pérennité financière et opérationnelle des programmes MIKE et ETIS (Décision 19.37)
64. Grands singes (Hominidae spp.): Rapport sur l'application de la Résolution Conf. 13.4 (Rev. CoP18)
65. Antilopes Saïga (*Saiga* spp.) (Décision 19.216)

Espèces aquatiques

66. Anguilles (*Anguilla* spp.) (Décision 19.221)
67. Requins et raies (Elasmobranchii spp.) (Décisions 19.226 et 19.227)
 - 67.1 Preuve de la poursuite du commerce non conforme d'espèces de requins inscrites à l'Annexe II (*Carcharhinus longimanus*)
 - 67.2 Rapport du Comité pour les animaux
 - 67.3 Rapport du Secrétariat
68. Lambi (*Strombus gigas*) (Décision 19.236)

Flore

69. Produits contenant des spécimens d'orchidées de l'Annexe II (*Orchidaceae* spp.) (Décision 19.248)

Annexes de la Convention

Annotations

70. Annotations [*Décision 16.162 (Rev. CoP19)*]
71. Conséquences du transfert d'une espèce d'une Annexe à une autre [*Décision 18.151 (Rev. CoP19)*]
72. Système d'information pour le commerce de spécimens d'espèces d'arbres inscrites à la CITES [*Décision 18.317 (Rev. CoP19)*]
73. Mécanisme d'examen informel des annotations existantes et proposées (*Décision 19.267*)

Questions de nomenclature

74. Taxonomie et nomenclature des éléphants d'Afrique (*Loxodonta* spp.) (*Décision 19.277*)

Questions finales

75. Autres questions
76. Date et lieu de la 78e session
77. Allocutions de clôture
 - 77.1 Secrétaire générale
 - 77.2 Présidente